

b) de quatre nouveaux douzièmes des postes 25 et 45 du ministère de l'Agriculture, du poste 15 du service législatif, du poste L30 des prêts, placements et avances (annexe A) dudit budget principal des dépenses, savoir: \$4,664,625;

c) de deux nouveaux douzièmes du poste 15 du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (annexe B) dudit budget principal, savoir: \$2,258,500;

d) d'un nouveau douzième des poste 5 et 60 du ministère de l'Agriculture, du poste 10 du ministère des Pêcheries, des postes 10, 15, 25, 45 et 60 du ministère des Mines et des Relevés techniques, du poste 1 de l'Office national du film, du poste 45 du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (annexe C) dudit budget principal, savoir: \$9,556,025;

e) de sept douzièmes de tous les postes établis dans le budget supplémentaire des dépenses b) déposé à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, savoir: \$162,394,142.75;

f) de quatre nouveaux douzièmes des crédits 17b, 25b et 35b du ministère de l'Agriculture, 70b des Mines et des Relevés techniques, et L78b des prêts, placements et avances (annexe D) dudit budget supplémentaire des dépenses, savoir: \$7,245,666.67;

g) de trois nouveaux douzièmes du poste 15b du ministère des Finances (annexe E) dudit budget supplémentaire des dépenses, \$8,750,000, soit accordée à Sa Majesté au titre de l'exercice financier expirant le 31 mars 1966.

M. Fairweather: Monsieur le président, il y a un point ou deux que nous devrions traiter, à mon avis, avant que la Chambre s'ajourne et il n'y a pas de moment plus propice, je pense, pour discuter de ces points de vue en comité, qu'à dix heures moins vingt-cinq, par une chaude soirée d'été et à la suite d'événements dramatiques. L'un des portefeuilles dont n'importe quel député du Nouveau-Brunswick s'enorgueillerait de traiter à cette heure tardive, c'est celui des Travaux publics.

Il y a ici deux considérations que je veux mettre en relief. D'une part, le gouvernement a négligé de terminer les entreprises de route d'accès aux ressources, amorcées ces dernières années. Il s'agit d'un programme de collaboration entre l'État canadien et les provinces. Cependant, les décisions relatives à l'emplacement des diverses routes et à leur achèvement sont laissées au caprice des administrations provinciales. Je voudrais signaler au ministre des Travaux publics deux entreprises qui, par une curieuse coïncidence, sont réalisées dans ma circonscription. L'une est connue sous le nom populaire de piste de la péninsule de Kingston. Il y a six ans que l'aménagement de cette route est commencé. Par la réponse faite à une question que j'ai posée au ministre, je constate qu'on ne prend cette année aucune disposition pour terminer les 12 milles qui restent de cette attraction touristique.

Il y a aussi une très importante route d'accès aux ressources reliant la collectivité de

[L'hon. M. Drury.]

Chipman, dans le comté de Queens, circonscription de Royal, et celle de Doaktown. Le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics a autant d'intérêt que moi dans l'achèvement de cette route, dont le village forestier a un grand besoin.

Le deuxième point que je voudrais soulever au sujet des travaux publics c'est que le gouvernement a négligé d'annoncer un programme d'assistance pour les ports de plaisance et autres installations de canotage le long des cours d'eau navigables. Le ministre du Nord canadien a déclaré à la radio l'autre soir que l'eau était l'une de nos ressources les plus importantes. Je suis de cet avis et, sous ce rapport, je suis affligé, lorsque je pense au grand réseau de la rivière Saint-Jean. Dans les années 50, nous avons entrepris un programme de construction de quais publics. A cette époque, on croyait que ces quais serviraient à une fin commerciale au sens strict du mot. Je regrette d'ajouter que j'ai été incapable de persuader le gouvernement, alors que tant de gens utilisent des canots automobiles et d'autres bateaux de plaisance, que ces embarcations devraient aussi être considérées comme servant à des fins commerciales.

Le réseau de la rivière Saint-Jean compte une soixantaine de ports publics appartenant à la reine du chef du Canada. Il est malheureux, à mon avis, que le gouvernement n'ait pas institué un vigoureux programme d'exploitation afin de permettre aux personnes disposant de loisirs, parmi lesquelles j'aime à croire que figureront les députés si les événements suivent leur cours normal, de jouir des beautés incomparables—si l'on me permet d'être chauvin—de la rivière Saint-Jean.

Ces deux questions intéressent de très près la circonscription de Royal, mais j'aimerais traiter d'un autre sujet auquel le gouvernement devrait s'intéresser plus sérieusement, notamment le domaine de l'enseignement universitaire. C'est le sujet favori d'un grand nombre de députés, car ce ne sont pas uniquement les membres de notre groupe qui s'y intéressent. En fait, je pense que cette croisade a été menée presque entièrement par des députés d'arrière-ban, sauf une exception, et il s'agissait du feu député de Digby-Annapolis-Kings qui a fait ressortir dans nombre d'importants discours la négligence véritable du gouvernement à accroître son aide aux universités canadiennes.

Le ministre et son secrétaire parlementaire ont déclaré, en réponses à mes questions et à celles d'autres députés, que le gouvernement attend les résultats de la Commission Bladen pour annoncer sa politique. Voilà une réponse